
**Département
du Doubs**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20251106-118-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2025

**Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)**

SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le six novembre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni dans la salle de convivialité de la Mairie de Myon, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

N° 118/25

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 30 octobre 2025
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) 13 novembre 2025

Objet de la délibération :

Décision Modificative au Budget Général – Voirie et Aides économiques

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	55
- Absent(e)s :	
· Dont supplé(e)s	1
· Dont représenté(e)s	10
· Excusé(e)s :	14
· Non excusé(e)s :	17
- Votants	66
- Ne participe pas au vote	

Résultat du vote	
- Pour :	66
- Contre :	0
- Abstention :	0

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

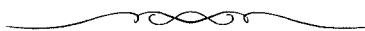
Procuration Fabienne ARNOUX à Alain MONNIER, Joel BOLE à Vincent MARGUET, Félix CHOPARD à Laurent BROCARD, Franck COLLINET à Sandrine CLADY, Vanessa DORDOR à Isabelle GUILLAME, Angèle LIME à Maxime GROSHENRY, Christian MESNIER à Jean-Pierre CUNCHON, Danielle PITAVY à Claude CURIE, Marie-Christine ROBERT à Frédéric BONNEFOI, Patrick SEBILE à Patricia LABERTERIE

Suppléé(e)s Serge MONNET par Hubert JUSTE

Excusé(e) Guillaume AYMONIN, Jean-Marie DONEY, Pascale GOSSE, Elisabeth JACQUES, Véronique KELLER, Nathalie KOWAL-BONDY, Jean-Michel LIEVREMONT, Nadia LOUIS, Romuald MAUGAIN, Pascal PERCIER, Gérard PESEUX, James PROUTEAU, Laetitia ROGNON, Marie-Christine VERNEREY

Absent(e)s Henri BARBET, Jean-Michel BELPOIS, Christine BREUILLOT, Claude CHATELAIN, Yves CUINET, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Yves GAMELON, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Chantal MARAUX, Jacques MAURICE, Florence PAUL, Jean-Louis POGLIANO, Lydie SAGE, Patrick TELES

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mme Sarah VIONNET a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.



Monsieur le Vice-Président indique qu'il convient d'adopter une décision modificative au budget général de la CCLL pour ajuster les crédits sur les sujets suivants :

Fonctionnement

Pour assurer le remplacement des agents en congés maladie, le service RH a dû faire appel à des remplaçants pour la fin d'année. Et tenant compte de la date du dernier conseil au 15 décembre 2025 pour éviter tout risque d'insuffisance de crédits au chapitre 012, il est nécessaire d'abonder ce chapitre pour garantir les rémunérations sur les 4 derniers mois de l'année pour 60 000 € depuis le compte 65741.

Investissement

Compte tenu du changement de système de versement des aides à l'économie en 2024 entre la CC et le Département, la CC n'avait versé que 12 500 € d'aides sur les 75 000 € prévues au BP 2024. Le temps que le Département traite les aides 2024, un décalage s'est créé si bien que l'exercice 2025 supporte le reliquat des aides 2024 plus les aides 2025.

Il est donc nécessaire d'abonder le compte 20422 adopté à 35 000€ de 40 000 € supplémentaires soit 75 000 € ponctionnés sur les crédits restants du chapitre 21.

Les travaux voirie décidés par la commission dédiée dépassant les crédits prévus de 250 000 € les 1200 000 € TTC prévus au BP, il est nécessaire de prévoir un virement du chapitre 21 au chapitre 23 pour 150 000 €. Il reste 100 000€ au compte 2313 travaux du même chapitre pour effectuer un virement entre comptes.

25025	C.C. LOUE LISON	DM n°1 2025
Code INSEE	Budget Communauté LOUE LISON 00100	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

REGULARISATION BUDGETAIRE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-84131-020 : Personnel non titulaire - Rémunerations	0,00 €	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65741-50 : Subventions de fonctionnement aux ménages	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	60 000,00 €	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-20422-020 : Subv. pers. droit privé -Bâtiments et installations	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21351-020 : Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	190 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	190 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-020 : Constructions (en cours)	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2317 : Immobilisations reçues au titre d'une mise à dispo (en cours)	0,00 €	250 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	100 000,00 €	250 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	290 000,00 €	290 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le conseil, à l'unanimité, adopte cette décision modificative n°1 au Budget Général.

Fait et délibéré en séance, le 06.11.2025

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président

